Les commissions

écrit par Ferdinand Jocelyn | 12 septembre 2025



Les Commissions de l’AJEC

La création de commissions officielles est du seul ressort du Comité Directeur devant lequel elles rendent compte de leurs travaux. Chaque commission comprend au moins un membre du comité directeur.
Les membres des commissions sont nommés par le président de l’AJEC. Les commissions prévues par le règlement intérieur sont dites « permanentes. »

Finances : (Commission permanente)

Présidée par Patrick Eckert (Trésorier), Michel Lecroq Laurent Tinture.
Elle gère les finances de l’AJEC et prépare le budget. Elle fait des propositions pour les cotisations et étudie toute décision à incidence financière

Technique : (Commission permanente)

Présidée par Alain Rogemont (Directeur Général des Tournois), Laurent Tinture, Jean-Michel Refalo, Joseph Flécher et Patrick Thirion.
Elle contrôle toute la vie technique de l’AJEC. Elle assure la participation de la France dans les compétitions internationales, gère les manifestations organisées par l’AJEC, les règlements, le classement, les titres AJEC, les directeurs de tournois, le calendrier des compétitions.
Cette commission peut prononcer des sanctions disciplinaires.

Règlements : (Commission permanente)

Présidée par Eric Ruch (vice-président), Joseph Flécher, Jean-Michel Refalo, Mathias Guidoni et Gilles Hervet.
Elle veille à l’application des statuts et du règlement intérieur. Elle est en

charge d’étudier et proposer toute modification concernant ces règlements.
Cette commission peut prononcer des sanctions disciplinaires.

Sélection :

Présidée par Denis Rozier, Eric Ruch, Alain Rogemont, Michel Lecroq, Pierre Le Bled, Lionel Laffranchise et Cyrille Bontems.
Elle assure la sélection des joueurs pour tous les tournois internationaux individuels et par équipes ainsi que pour le championnat de France.
Elle doit veiller à la bonne application des procédures de sélection, à la promotion des joueurs en fonction de leur talent et aux intérêts de l’AJEC dans les tournois par équipes.

Site Web :

Présidée par Jocelyn Ferdinand (Secrétaire), Michel Lecroq, Alain Rogemont, Gilles Hervet, Laurent Tinture et Cyrille Bontems.
La commission site web a pour rôle de promouvoir le jeu d’échecs par correspondance via le site web. Le webmestre est de facto membre de la commission.
La commission devra gérer la communication et la publication des articles sur le site web.